



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

DÉCLARATION DU MOUVEMENT DE LA PAIX

Succès des actions en faveur du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires mais réponse choquante du gouvernement

Le Mouvement de la Paix se réjouit du succès des initiatives conduites sur l'ensemble du territoire national pour célébrer et souligner l'importance de l'entrée en vigueur du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) le 22 janvier 2021, traité qui réaffirme une nouvelle fois l'illégalité de ces armes de destruction massive et propose les modalités de leur élimination.

Le Mouvement de la Paix, [à travers l'action de ses comités et de ses militant.e.s, dans une soixantaine de localités en France](#), a été un des acteurs déterminants du succès des journées d'action conduites autour des 21, 22 et 23 janvier 2021.

Le Mouvement de la Paix a participé activement à une [déclaration unitaire de 21 associations](#) représentant la quasi totalité des associations qui, en France, agissent au plan national pour le désarmement nucléaire. Enfin, il a apporté sa contribution au succès de l'action organisée dans le cadre du Collectif national « *En Marche pour la Paix* » qui visait à célébrer la victoire mais aussi à attirer l'attention de l'opinion publique sur les responsabilités énormes des neuf États possédant des armes nucléaires dans le monde (Chine, Etats-Unis, Russie, France, Royaume-Uni, Inde, Pakistan, Corée du Nord et Israël) lesquels freinent ou essayent de bloquer le processus de désarmement nucléaire en ne ratifiant pas le TIAN.

En manifestant près de l'Assemblée nationale, [en alertant l'ensemble des parlementaires français, en manifestant symboliquement devant les ambassades des cinq Etats dotés de l'arme nucléaire et membres du conseil de sécurité](#) (Chine, Etats-Unis, Russie, France, Royaume-Uni), nous avons contribué à cibler les obstacles que nous allons devoir affronter et vaincre grâce à la mobilisation des opinions publiques.

Un premier objectif a été atteint. En effet, grâce à nos actions publiques autour du 22 et aussi aux lettres adressées à tous les parlementaires et à tous les responsables des groupes parlementaires, nous avons obtenu que la ratification du TIAN soit évoquée en séance publique le 26 janvier à l'Assemblée nationale dans les questions d'actualité. Cette question a été portée

au sein de l'Assemblée nationale par le député de Seine Maritime, Jean-Paul Lecoq (groupe de la gauche démocrate et républicaine) et co-auteur du rapport N° 1155 de l'Assemblée nationale sur les armes nucléaires paru en 2018. Enfin, le sénateur Joël Bigot, sénateur socialiste du Maine et Loire, a posé une question au sénat, et Gérard Levy a apporté le soutien d'Europe Écologie Les Verts au rassemblement des Invalides le 21 janvier.

La réponse du Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, J-Y Le Drian, affirmant avec force que « *la France ne tiendrait aucun compte de ce traité qu'elle a d'ailleurs combattu* » est choquante. Elle montre que la France persiste dans un déni de réalité irresponsable. Le TIAN a été adopté à l'Assemblée générale des Nations Unies par 122 États, signé par 86, ratifié par 52 dont 5 pays d'Europe. Le TIAN a été adopté en application de l'article 6 du Traité sur la Non-Prolifération Nucléaire (TNP) aux termes duquel la France s'est engagée, à travers sa ratification en 1992, à agir de bonne foi pour la réalisation du désarmement nucléaire. La réponse du Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères constitue une faute grave dans la mesure où, à travers un tel positionnement, la France, membre du Conseil de sécurité de l'ONU, viole ses propres engagements juridiques internationaux, et affaiblit les règles du multilatéralisme qu'elle affirme vouloir promouvoir.

Il faut aussi souligner que l'entrée en vigueur du TIAN et les mobilisations conduites à travers le monde au cours des derniers mois ont aussi certainement contribué à ce que les deux chefs d'État de Russie et des USA décident de prolonger le traité de limitation des armes nucléaires New Start.

Ces premiers succès montrent l'importance de l'intervention de l'opinion publique et le rôle déterminant de l'unité d'action des organisations agissant pour la paix et le désarmement nucléaire.

A Paris, le 12/02/2021

Le Mouvement de la Paix

Notre cyber pétition « [La France et tous les États du monde doivent adhérer au Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires entré en vigueur le 21 janvier 2021](#) »